

RCS : VIENNE Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00331 Numéro SIREN : 444 330 641 Nom ou dénomination : ALDI MARCHE

Ce dépôt a été enregistré le 10/07/2019 sous le numéro de dépôt B2019/005663



ALDI MARCHE S.A.R.L.
à Oytier Saint Oblas

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Haussmann - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 49 59 93 88 - Fax : +33 (0)1 45 83 93 59
SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHEN
INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-034-19-SC-RAP



Paris, le 28 mai 2019

A l'Associé unique

ALDI MARCHE
Société à Responsabilité Limitée
Oytier Saint Oblas

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par



Andreas Johst
Associé



Yann Goineau
Associé

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39 939	31 916	8 023	401 351
Fonds commercial	11 960 088	79 045	11 881 043	11 881 043
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	12 000 027	110 961	11 889 066	12 282 394
Terrains				
Constructions	14 356 565	7 805 302	6 551 264	7 363 185
Installations techniques, matériel	5 394 791	4 231 768	1 163 023	1 263 397
Autres immobilisations corporelles	21 198 833	14 587 604	6 611 229	4 903 125
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	40 950 190	26 624 674	14 325 515	13 529 707
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	263 954		263 954	260 019
TOTAL immobilisations financières	263 954		263 954	260 019
Total Actif Immobilisé (II)	53 214 171	26 735 635	26 478 536	26 072 120
Matières premières, approvisionnements	382 324		382 324	304 200
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	14 627 267	71 109	14 556 157	12 825 499
TOTAL Stock	15 009 591	71 109	14 938 481	13 129 698
Avances et acomptes versés sur commandes				1 338
Clients et comptes rattachés	393 758	180 055	213 704	194 571
Autres créances	4 812 689	155 000	4 657 689	2 962 018
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	5 206 448	335 055	4 871 393	3 156 589
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	453 816		453 816	415 477
TOTAL Disponibilités	453 816		453 816	415 477
Charges constatées d'avance	500 645		500 645	529 858
TOTAL Actif circulant (III)	21 170 499	406 164	20 764 335	17 232 960
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	74 384 670	27 141 799	47 242 871	43 305 081

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :15 843 000,00)	15 843 000	15 843 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-2 393 517	-3 630 605
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-3 284 958	-3 762 911
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	601 806	570 055
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	10 766 331	9 019 538
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	825 184	808 012
Provisions pour charges	2 540 128	2 540 128
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	3 365 312	3 348 140
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 754 592	2 004 989
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	6 102	6 102
TOTAL Dettes financières	3 760 695	2 011 091
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 429 332	19 563 693
Dettes fiscales et sociales	4 609 575	4 821 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 916	2 522
Autres dettes	4 309 712	4 538 796
TOTAL Dettes d'exploitation	29 350 534	28 926 312
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	33 111 228	30 937 403
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	47 242 871	43 305 081

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	211 119 430		211 119 430	201 827 625
Production vendue biens	165 218		165 218	243 173
Production vendue services	215 372		215 372	277 818
Chiffres d'affaires nets	211 500 020		211 500 020	202 348 616
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			795 218	338 754
Autres produits			487 896	175 016
Total des produits d'exploitation (I)			212 783 133	202 862 386
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			161 344 912	155 326 612
Variation de stock (marchandises)			-1 740 298	-790 359
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			886 535	728 009
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-78 124	-48 802
Autres achats et charges externes			26 362 850	25 110 967
Impôts, taxes et versements assimilés			2 493 688	2 295 237
Salaires et traitements			16 114 075	14 408 003
Charges sociales			4 946 899	4 267 924
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	2 590 526	2 557 140
		Dotations aux provisions		69 081
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	97 488	146 597
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	592 784	569 512
Autres charges			1 975 549	1 474 854
Total des charges d'exploitation (II)			215 586 882	206 114 774
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 803 750	-3 252 388
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			19 461	24 269
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			19 461	24 269
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 844	4 658
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			4 844	4 658
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			14 617	19 611
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 789 132	-3 232 777

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	431 439	105 789
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 532	6 307
Reprises sur provisions et transferts de charges	215 516	65 704
Total des produits exceptionnels (VII)	744 488	177 800
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 879	24 041
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	100 931	66 767
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 131 504	617 126
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 240 314	707 934
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-495 826	-530 134
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	213 547 082	203 064 455
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	216 832 040	206 827 367
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-3 284 958	-3 762 911

ALDI MARCHÉ SARL**RD 75, ZAC du Mont Guillaume, 38780 OYTIER-SAINT-OBLAS****INFORMATIONS GENERALES**

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2018 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammarville en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHÉ SARL n'a pas ouvert de magasins et fermé 1 magasin, pour un total de 57 magasins exploités au 31 décembre 2018. En outre :

- 1 magasin à fait l'objet d'un transfert ;
- 1 magasin à fait l'objet d'une reconstruction ;

La société ALDI Marché a fait l'objet successivement d'une augmentation et d'une réduction de capital pour la somme de 5 000 000 €.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**1.1** Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

1.2 Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat**1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles**

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN**2.1 Actif immobilisé****2.1.1 Valeurs brutes**

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 11 881 K€, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	200.0		200.0
Fonds de commerce acquis	595.5		595.5
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	11164.5	79.0	11085.5
Total	11960.0	79.0	11881.0

2.2 Actif circulant**2.2.1 Stocks**

Les stocks bruts se décomposent comme suit

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	14627.3	12886.9
Combustible	169.7	103.5
Emballages	110.9	107.1
Fournitures consommables	101.7	93.7
Total	15009.6	13191.2

Une dépréciation de stock de marchandises à hauteur de 71 K€ a été constatée en 2018.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	425.4
Autres	75.2
Total	500.6

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	
Fournisseurs – avoirs à recevoir	817.5
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	123.5
Divers – produits à recevoir	
Total	941.0

2.5 Capitaux propres**2.5.1** Capital social

Le capital social, d'un montant de 15 843 000 euros, est composé de 15 843 parts d'une valeur nominale de 1000 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	9019.9
Variation des provisions réglementées	31.3
Dividendes versés	
Augmentation/ réduction du capital social	5000.0
Résultat de l'exercice	-3284.9
Capitaux propres au 31 décembre N	10766.3

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 575.6K€ comprennent des montants utilisés au cours de l'exercice pour 471.7K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 103.9K€.

Les impôts différés figurant en provisions (2 540K€) sont issus des apports partiels d'actif intervenus le 1^{er} Février 2007 et le 1^{er} Février 2008.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	13689.1
Personnel – charges à payer	1594.0
Organismes sociaux – charges à payer	650.7
Etat – charges à payer	1479.8
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	
Total	17413.6

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1** Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	211120	201828
Refacturations diverses - biens	165	243
Refacturation diverses - services	215	278
Total	211500	202349

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 764 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2018. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	19.4
Escomptes reçus	19.4
Produits d'intérêts financiers	
Autres produits financiers	
Charges financières	-4.8
Charges d'intérêts financiers	-4.8
Autres charges financières	
Résultat financier	14.6

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	744.5
Sur opération de gestion	431.4
Reprises sur amortissements dérogatoires	59.3
Autres reprises de provisions exceptionnelles	156.2
Produits de cessions d'immobilisations	41.8
Produits exceptionnels divers	55.7
Charges exceptionnelles	-1240.3
Sur opération de gestion	-7.9
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-727.2
Dotations aux amortissements dérogatoires	-91.0
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-387.7
Charges exceptionnelles diverses	-26.5
Résultat exceptionnel	-495.8

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (31%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	601.8	186.6
Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-304.2	-94.3
Tascom	-572.0	-177.3
Total	-274.4	-85.0

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	83.7
Total	83.7

4. AUTRES INFORMATIONS**4.1** Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	92.92
Agents de maîtrise	86.14
Employés	379.4
Total	558.46

4.2 Engagements hors bilan**4.2.1** Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	588.23
Non cadres	378.02
Total droits cumulés	966.25

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.84% et d'un taux d'actualisation de 0.56%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	28
Garanties bancaires reçues	20
Total	48

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			12 467 786		58 768
Terrains		Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		13 626 258		283 509
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		783 805		24 004
Installations techniques, matériel et outillage industriels			5 151 691		320 159
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		13 985 170		3 115 185
	Matériel de transport		3 200 527		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 247 036		75 619
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL (III)			37 994 486		3 818 475
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			260 019		3 935
TOTAL (IV)			260 019		3 935
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			50 722 291		3 881 178

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				526 527	12 000 027	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui			361 010	13 548 757	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				807 809	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				77 059	5 394 791	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			192 962	16 907 392	
	Matériel de transport			222 440	2 978 086	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			9 300	1 313 355	
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)				862 772	40 950 190	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					263 954	
TOTAL (IV)					263 954	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1 389 299	53 214 171	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		31 916			31 916		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	6 106 716	713 734	214 436	6 606 015		
	Installations générales, agencements	732 251	27 732		759 983		
Installations techniques, matériels et outillages		3 888 293	415 764	72 290	4 231 768		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	10 440 837	1 086 583	157 654	11 369 767		
	Matériel de transport	2 169 394	233 235	213 828	2 188 802		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	919 376	113 477	3 817	1 029 036		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		24 256 868	2 590 526	662 024	26 185 370		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		24 288 784	2 590 526	662 024	26 217 286		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab.							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport	91 017			59 267			31 751
Mat bureau							
Emball.							
CORPO.	91 017			59 267			31 751
Acquis. de titres							
TOTAL	91 017			59 267			31 751
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	570 055	91 017	59 267	601 806
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	570 055	91 017	59 267	601 806
Provisions pour litige	649 600	98 200	364 600	383 200
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	2 540 128			2 540 128
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	158 412	494 584	211 012	441 984
TOTAL (II)	3 348 140	592 784	575 612	3 365 312
Provisions sur immobilisations incorporelles	153 476	0	74 431	79 045
Provisions sur immobilisations corporelles	207 911	387 643	156 250	439 304
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	61 470	71 109	61 470	71 109
Provisions sur comptes clients	153 676	26 378		180 055
Autres provisions pour dépréciations	155 000			155 000
TOTAL (III)	731 533	485 131	292 151	924 513
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 649 728	1 168 932	927 029	4 891 631
Dont dotations et reprises d'exploitation		690 271	711 513	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		478 661	215 516	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières			263 954		263 954	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			263 954		263 954	
Clients douteux ou litigieux			270 813	270 813		
Autres créances clients			122 945	122 945		
Créances représentatives de titres prêtés						
Personnel et comptes rattachés			47 528	47 528		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		172 987	172 987		
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Autres impôts		123 500	123 500		
	Etat - divers					
Groupes et associés			2 166 459	2 166 459		
Débiteurs divers			2 302 215	2 302 215		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			5 206 448	5 206 448		
Charges constatées d'avance			500 645	478 030	22 615	
TOTAL DES CREANCES			5 971 047	5 684 478	286 569	
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			3 754 592	3 754 592		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			6 102	6 102		
Fournisseurs et comptes rattachés			20 429 332	20 429 332		
Personnel et comptes rattachés			1 594 128	1 594 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			1 527 442	1 527 442		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8 253	8 253		
	Taxe sur la valeur ajoutée					
	Obligations cautionnées		1 479 752	1 479 752		
	Autres impôts					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 916	1 916		
Groupes et associés			3 949 717	3 949 717		
Autres dettes			359 995	359 995		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance						
TOTAL DES DETTES			33 111 228	33 111 228		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

ALDI MARCHE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 15.843.000 euros
Siège Social : RD 75 – Lieu-dit « Les Routes »
ZAC du Mont Guillaume
38780 Oytier-Saint-Oblas
444 330 641 RCS Vienne

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 JUIN 2019

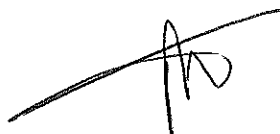
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 3.284.958 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 5.678.475 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized 'A' and 'M'.